

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [11]

Rubrik: A travers le monde

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etats-Unis : offensive contre l'avortement

La Conférence des évêques catholiques et la Nouvelle Droite ont voulu revenir au Sénat sur la décision de la Cour Suprême qui a en 1973 autorisé l'avortement selon la solution des délais. Un sénateur a tenté sans succès de lancer un amendement constitutionnel qui interdisait l'avortement ; un autre, lors de la discussion du budget, a essayé de faire supprimer le remboursement des frais par la sécurité sociale, mais les libéraux ont joué du système du filibuster, c'est-à-dire ont prononcé de si interminables discours que le Sénat a décidé, par 47 voix contre 46, de retirer la question de l'ordre du jour. On peut donc considérer que pour le moment elle est réglée, mais elle pourrait reparaître par le biais des programmes des candidats aux prochaines élections en novembre. (pbs)

Assemblée triennale du conseil interna- tional des femmes

Le Conseil international des Femmes, dont l'Alliance de Sociétés féminines suisses fait partie depuis 1903, vient de clore sa 23e Assemblée triennale qui s'est tenue à Séoul (Corée du Sud) du 20 au 30 septembre 1982 au Sejong Cultural Center.

Cette Assemblée a réuni de nombreuses participantes venues de toutes les parties du monde et notre pays y était représenté par Mmes Rolande Gaillard, ancienne présidente de l'ASF et membre d'honneur du CIF, et Jeannine de Boccard-Perréard, membre du Comité. Le CIF regroupe maintenant 74 Conseils nationaux de Femmes, ayant eu la joie d'accueillir deux nouveaux membres : l'Espagne et la Papouasie Nouvelle-Guinée.

Dans une ambiance chaleureuse, grâce à l'hospitalité incomparable de nos amies de la Corée du Sud, l'Assemblée a réaffirmé ses principes et précisé ses objectifs pour la prochaine période triennale dont la fin va coïncider avec la Conférence Mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la Femme, qui va se tenir à Nairobi en 1985. Le CIF estime en effet indispensable de continuer sans relâche à promouvoir dans le monde entier l'amélioration de la Condition de la Femme, et ce dans une perspective à long terme, au-delà de la fin de la décennie des Nations Unies.

La prise de conscience de la dignité de la femme ainsi que la reconnaissance de son importante participation au développement et au choix de société sont des réalités qui ont été acquises, non sans peine, dans une grande partie du monde, cependant il s'avère indispensable de continuer à actualiser objectifs et méthodes de travail en

raison de l'évolution perpétuelle du monde.

A la suite des nombreuses discussions suscitées par les exposés, les réunions diverses et les discussions, l'accent a été mis sur trois principes essentiels :

1. Exiger, dans un monde qui tend de plus en plus à bafouer les valeurs essentielles, l'application intransigeante des droits de l'homme ainsi que le respect de toutes les libertés, notamment la liberté de communication ; en outre affirmer notre volonté de lutter contre la montée de la violence et de l'intolérance dont nous constatons les effets à chacune de nos rencontres.

2. Continuer à promouvoir l'égalité des droits et des responsabilités pour les femmes comme pour les hommes dans tous les domaines en privilégiant la solidarité entre les femmes des pays industrialisés et celles des pays en voie de développement.

3. Défendre énergiquement les organisations non gouvernementales tant vis-à-vis des gouvernements que des instances internationales car :

- elles sont les seuls garants du pluralisme,
- elles seules permettent aux autorités nationales et internationales de connaître



en toute indépendance l'opinion des femmes et d'avoir comme interlocuteurs des organismes jouissant d'une continuité qu'aucun pouvoir démocratique ne peut espérer,

- elles sont l'intermédiaire indispensable entre les auteurs de programmes d'assistance technique et leurs bénéficiaires afin d'éviter que certains plans ou la répartition des fonds disponibles ne se fassent au détriment des femmes.

L'Assemblée a également procédé aux élections statutaires : la présidente sortante, Dame Miriam Dell, de Nouvelle Zélande, a été brillamment réélue et de nouveaux membres sont venus renforcer les organes directeurs. Mme Jeannine de Boccard-Perréard, vice-secrétaire de séance, accède à la charge de trésorière et Mme Bernadette von der Weid, bien connue des lectrices de Femmes Suisses, est chargée de présider les « Relations internationales et Paix », commission dont Mme Perle Bugnion-Secretan a longtemps été vice-présidente.

Le Bureau a reconduit le mandat de Mme Rolande Gaillard en qualité de représentante permanente auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) et du Bureau international du Travail à Genève, en la remerciant vivement de tout le travail qu'elle effectue avec une compétence et un dévouement inlassable.

Le thème retenu pour la conférence, « Les femmes et la stratégie du développement dans le contexte actuel de la crise économique mondiale », a été introduit par Mme M. Snyder, Senior Officer du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la Femme. Il est évidemment impossible de résumer un pareil débat en quelques lignes ! Trois volets du sujet ont été successivement traités, l'aspect global par Mme Helvi Sipilä, Finlande, l'aspect national et local par Mme Alvine Ekotto, Cameroun, et l'aspect individuel « les femmes dans la vie quotidienne » par Mme A.S. Murpramoto (Indonésie).

En outre les Coréennes ont organisé un séminaire d'un jour sur le sujet « Les femmes et le concept de direction » où un grand nombre d'oratrices de marque ont fait part de leurs expériences et de leur espoir de voir un nombre toujours plus grand de femmes accéder à des postes de responsabilité.

De nombreuses visites à des programmes de développement en cours d'exécution ainsi qu'à des sites historiques ont été organisées à la perfection par nos hôtes, ce qui nous a permis de faire mieux connaissance du pays du Matin calme, de son histoire et de sa volonté de surmonter les séquelles de la guerre ainsi que les nombreux obstacles qui s'opposent encore au développement harmonieux du pays tout entier et des femmes de Corée en particulier.

Un seul regret ! que la délégation suisse n'ait pas été mieux étoffée car il eut fallu un grand don d'ubiquité pour permettre à la représentante de notre présidente nationale d'être présente partout en même temps. (jb)

Alva Myrdal Prix Nobel : une féministe

La désignation de Mme Alva Myrdal comme l'un des deux nouveaux Prix Nobel de la Paix, réjouira toutes les femmes. En effet, si l'on a parlé surtout de l'engagement d'Alva Myrdal dans la lutte contre les armements nucléaires, il ne faut pas oublier l'autre lutte pour l'égalité des droits entre hommes et femmes, comme représentante de son pays à l'ONU et à l'UNESCO, comme membre du gouvernement suédois ou encore comme écrivain : *Women's Two Roles* a exercé une influence considérable et reste d'actualité. (pbs)